

Rédaction des affiliations dans les publications des chercheurs des unités du CNRS ou associées

Nombreux sont les partenaires du CNRS et laboratoires qui demandent comment rédiger les adresses des auteurs dans les articles scientifiques. La question est rendue difficile par la complexité du système national de recherche et l'absence de libellé unique des unités. Le CNRS et les autres EPST se trouvent dans une situation particulière, du fait d'un schéma complexe d'associations des unités spécifique à la France ; ainsi l'on confond souvent, par exemple, le CNRS avec une agence de moyens comme la NSF. Dans un souci d'efficacité pour les classements bibliométriques, le CNRS est prêt à sacrifier un peu de sa visibilité scientifique au profit des Universités et Grandes Ecoles, afin de se rapprocher du modèle anglo-saxon.

Modèle CNRS d'écriture d'adresse d'auteur dans une publication

Les revues scientifiques donnent les adresses postales des auteurs comme outil de communication entre scientifiques¹ ; leur utilisation bibliométrique n'est qu'un usage dérivé. De plus, beaucoup de revues imposent une limitation du nombre de caractères, repoussant les « acknowledgments » et informations administratives à la fin de l'article ; les adresses des manuscrits sont souvent modifiées d'autorité lors de la publication. Il faut donc un schéma très concis, sinon il sera tronqué. Voici le schéma recommandé par le CNRS:

Nom de l'auteur et Prénom (*)

(*) [Nom labo], [Université/École], [CNRS et autres organismes] ; [Adresse postale].

[Nom, prénom] ou [Nom, initiales] ou [Initiales, Nom] : selon la revue scientifique

[Nom labo] : le vrai nom du laboratoire ou, s'il est trop long, le sigle (LAC pour Laboratoire Aimé Cotton) ; ce doit être un identifiant unique. Les codes administratifs type UMRXXXX, etc. donnent peu de visibilité scientifique, mais peuvent être utilisés par les laboratoires qui n'ont pas d'autre dénomination. Lorsque souhaitable (petite équipe, etc.) il est possible d'omettre le nom du laboratoire et de passer directement à celui de l'établissement.

[Université/École] : se conformer aux recommandations des établissements. Certains recommandent cependant un libellé trop long, qui dépasse déjà le nombre de caractères totaux pour les adresses dans certains journaux ; un libellé court est nécessaire.

[CNRS et autres Organismes] : le sigle CNRS est simple et sans ambiguïté² ; utiliser de même celui des autres établissements. Chaque organisme de rattachement du laboratoire sera mentionnés, séparé de préférence par une virgule (peu importe en fait la nature du séparateur). Pour l'ordre, privilégier celui du contrat quadriennal du laboratoire.

[Adresse postale] : elle est indispensable pour la correspondance avec le chercheur, et doit donc être complète (numéro et rue); en principe, c'est la seule partie qui subsiste en cas de troncature par la revue. Eviter sauf s'ils sont indispensables les sigles purement nationaux (Cedex, etc.) qui allongent et ne sont pas compris à l'étranger.

Exemple : pour désigner les 2 sites du laboratoire Kastler Brossel (LKB) - UMR8552 :

- Laboratoire Kastler Brossel, ENS, UPMC, CNRS ; 24 rue Lhomond, 75005 Paris, France
 - Laboratoire Kastler Brossel, UPMC, ENS, CNRS ; Tour 12, 4 place Jussieu, 75005 Paris, France
- (« Laboratoire Kastler Brossel » peut devenir « LKB » si le laboratoire le décide).

¹ même si le courrier électronique est maintenant plus utilisé

² pour les deux instituts du CNRS, IN2P3 ou CNRS, INSU

³ si un auteur est employé par un établissement auquel son laboratoire n'est pas officiellement associé, ajouter une seconde adresse faisant apparaître cet établissement comme un second laboratoire, afin qu'il apparaisse dans la publication.